



BULLETIN MUNICIPAL MACHILLY

AVRIL 2010 / N° 81

MOT DU MAIRE

Le vote du budget a été validé sans avoir à augmenter le pourcentage des taxes communales.

Vous trouverez une explication plus complète à l'intérieur de ces pages.

Le programme des travaux peut être lancé.

Je souhaite que le réchauffement climatique annoncé se manifeste pendant quelques mois pour favoriser le séchage des boues retirées du lac.

Ainsi, le calendrier prévu ne sera pas retardé et la commune pourra bénéficier d'un nouvel aménagement pour la fin de l'année autour de cet espace naturel et reposant.

C'est ce nouveau site qui accueillera la prochaine édition de « COULEUR(S) D'AUTOMNE » qui se déroulera en 2011.

En effet, il ne sera pas possible d'organiser la manifestation en septembre 2010 à cause de ces travaux.

Jacques BOUVARD

NOUVELLES DE L'AGGLO ...

Suite à une présentation sur les transports urbains faite par un expert devant une assemblée d'élus d'Annemasse, il semble qu'on se dirige vers une étude des transports par câble (télécabine) ; Comparé aux moyens de transports urbains classiques, ce « nouveau » mode de locomotion se caractérise par :

- *un faible coût d'investissement et de fonctionnement*
- *une mise en œuvre rapide et peu invasive*
- *une très basse consommation énergétique*
- *un débit et une vitesse commerciale équivalents au tram*
- *nuisances sonores réduites*
- *et surtout très peu d'emprise au sol libérant une place précieuse pour les autres modes de déplacement doux (piétons, vélos)*

Ce type de transport a toutefois quelques limitations : la nécessité de se déplacer en ligne droite et l'acceptation par les riverains. De ce fait une telle installation ne peut pas être envisagée n'importe où.



SOMMAIRE

AU FIL DES REUNIONS

MACHILLY au quotidien

Les Associations

ANNEMASSE AGGLO

Infos diverses

Au fil des réunions.....

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 29 MARS 2010

13 Membres présents - 2 Membres excusés ayant donné procuration

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents, le compte-rendu de la séance du 8 février 2010.



RAPPORTS DES ELUS EN CHARGE D'UNE DELEGATION COMMUNALE OU INTERCOMMUNALE

MONSIEUR PLAGNAT JEAN-PAUL, ADJOINT :

Explique qu'avec « le Geste Citoyen du Tri », ce sont 29 427 tonnes de déchets verts, 23 128 tonnes de journaux, emballages etc. et 117 679 tonnes d'ordures ménagères qui ont été traitées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération d'Annemasse et que leur valorisation par recyclage a permis une revente à EDF de 41 760 MWh. Alors, plus que jamais, TRIONS !!!



Les points d'apports volontaires (P.A.V.) sont au nombre de 4 à être mis à la disposition de la population de Machilly et deux nettoyages aux abords sont effectués chaque semaine.

Il donne un compte-rendu de la campagne de déneigement de ce dernier hiver au cours duquel il a été constaté que, malgré l'utilisation de 800 tonnes de sel pour les six communes des Voirons, la quantité s'est avérée insuffisante en fin de saison et le salage a donc été réservé aux voies très en pente. Aussi, pour l'hiver prochain, le salage sera en diminution et une priorité sera déterminée pour le déneigement des voies ; les maires des communes devront signaler les personnes à dégager en priorité (malades et présentant une réelle nécessité de soins à recevoir, sans famille ni voisinage pour

les aider), mesure que l'on peut rapprocher du plan canicule visant à apporter un soutien aux personnes isolées. Un nouveau tracteur sera acheté dans le cadre de la voirie mutualisée.





MADAME MOILLE-PASINI ELISABETH, CONSEILLERE MUNICIPALE : présente la mise en conformité de l'éclairage public qui est programmée en totalité sur l'ensemble du territoire communal afin de répondre aux exigences des normes en vigueur. L'éclairage de la route du Léman sera accentué afin de sécuriser le chemin piétonnier qui va être créé ; le chiffrage est en cours.

MADAME MARTINEZ AUDREY, CONSEILLERE MUNICIPALE : donne un compte-rendu du recensement de la population qui s'est déroulé ce début d'année 2010. Quelques personnes n'ont pas voulu répondre, toutefois il n'y a pas eu de difficultés majeures.

L'estimation actuelle donne une population résidente à l'année de 909 habitants ; ces indications ne tiennent pas compte de la population domiciliée à l'extérieur de Machilly telle qu'enfants scolarisés à l'extérieur (internat...) ou communauté (maisons de retraite). Les chiffres définitifs seront connus et publiés en janvier 2011.

MESDAMES GANZER GINETTE ET GERAUDEL NATHALIE, CONSEILLERES MUNICIPALES :

Communiquent des éléments concernant le collège de Bons-en-Chablais :

- La hausse des enfants scolarisés dans l'établissement oblige à l'installation de deux bâtiments préfabriqués dans la cour,
- Une simulation des effectifs sera faite en juin prochain afin de revoir la carte scolaire, le Conseil Général adoptera celle-ci à titre définitif,
- Certains enfants devront se rendre dans les collèges de Margencel ou Thonon selon leur implantation géographique,
- Les parents des enfants nouvellement inscrits pour la rentrée prochaine et domiciliés à Saint-Cergues ne semblent pas être informés de la suppression des transports scolaires.

Les enfants de Machilly ne sont pas concernés par ces modifications.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL ANNEE 2009

Le compte administratif reprend l'arrêté des comptes de la commune à la clôture de l'exercice budgétaire, c'est le bilan financier du maire des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

Pour l'année 2009, il s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	638 015.34 €
Recettes :	954 357.01 €
Résultat de l'exercice :	316 341.67 €
Excédent reporté 2008	70 000.00 €
Résultat de clôture :	386 341.67 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	313 582.16 €
Recettes :	351 990.91 €
Résultat de l'exercice :	38 408.75 €
Excédent reporté 2008 :	205 944.41 €
Résultat de clôture :	244 353.16 €



APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNE - ANNEE 2009

Document de contrôle comptable, le compte de gestion est la reddition des comptes du comptable du Trésor Public et certifié exact dans ses résultats par le trésorier-payeur général. La constatation de la concordance entre les écritures du compte de gestion et celle du compte administratif permet d'établir la sincérité des comptes. Le Conseil Municipal en débat et l'arrête.

COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION DU BUDGET TVA DE "L'USINE"

Ces mêmes comptes sont opérés pour le bâtiment « Usine » par un budget annexe intervenant pour une activité à caractère commercial.

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	287.85 €
Recettes :	29 707.92 €
Résultat de l'exercice :	29 420.07 €
Résultat reporté 2008 :	43 143.23 €
Résultat de clôture :	72 563.30 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	4 080.02 €
Recettes :	1 748.64 €
Résultat de l'exercice :	-2 331.38 €
Déficit reporté 2008 :	-1 748.64 €
Résultat de clôture :	-4 080.02 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2009 - COMMUNE ET ANNEXE TVA "USINE"

Les comptes administratifs Commune et Annexe TVA «Usine » ont fait apparaître un excédent de fonctionnement. Ces résultats sont ceux qui sont affectés en section d'investissement pour réaliser l'autofinancement prévu du budget primitif, si besoin.

COMMUNE :

Le résultat de l'investissement – 244 353.16 € - est suffisant pour couvrir l'autofinancement nécessaire, aussi, le résultat de fonctionnement, soit 386 341.67 €, reste inscrit dans cette même section.

ANNEXE TVA « USINE »

Une partie du résultat de clôture de la section de fonctionnement – 72 563.30 € - est affectée en investissement pour résorber le déficit de 4 080.02 €.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL ET ANNEXE TVA "USINE" 2010

Le budget est l'état des prévisions des dépenses et des recettes de la commune pour l'année considérée.

COMMUNE

Pour 2010, il s'équilibre en fonctionnement à un montant en dépenses et recettes de 1 283 453.67 €, dont 478 783.67 € font l'objet d'un virement vers la section d'investissement qui est arrêtée à 1 673 110 €.



DETAIL DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

Emprunts (Remboursement des annuités)	85 000.00 €
Frais études	
Salève	10 000.00
S.A.R.	15 000.00
Rte Voirons	10 000.00
Lac	8 000.00
Solde Etude aménagement Gare et environs	11 000.00
Insertion	
Salève	1 000.00
SAR	1 000.00
Licences informatiques et études diverses	
RESEAUX ET VOIRIES	
Voirie route du Salève	197 594.00
Extérieurs mairie solde	45 000.00
Skate parc	15 000.00
Terrain multisports	50 000.00
1 ^{ère} phase extérieurs SAR	98 000.00
2 ^{ème} phase extérieurs SAR	175 000.00
Aménagement berges lac	125 580.00
Travaux provision simple	10 000.00
Elect. Vignes	50 000.00
Elect Rte Creux	16 760.00
Elect. Chamenard	1 196.00
Elect. Couty	322 920.00
Conformité E.P.	119 600.00
Elect Rte Léman	71 760.00
CONSTRUCTIONS	
Cuisine SAR - Extension	50 000.00
Beffroi, chauffage chalet	42 700.00
ACQUISITIONS	
Terrains	125 000.00
Matériel divers	10 000.00

ANNEXE TVA "USINE"

- Fonctionnement : Dépenses et recettes 94 483.28 €
- Investissement : Dépenses et recettes 36 080.02 €



FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION – ANNÉE 2010.

La fiscalité directe communale est constituée, pour l'essentiel, par les trois taxes directes locales qui sont : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le produit de ces taxes constitue la ressource majeure du budget des communes. *(Pour information, un peu plus d'un tiers en moyenne pour les communes de moins de 10 000 habitants et plus de 40 % pour celles de 10 000 habitants et plus).*

Le Conseil Municipal est donc invité à voter le taux de chacune de ces taxes afin de déterminer le produit fiscal attendu nécessaire à l'équilibre du budget.

Il n'est pas décidé d'augmentation pour cette année 2010 et les taux sont fixés comme suit *(d'après les bases d'imposition nettes notifiées au maire par les services fiscaux)*

Bases d'imposition prévisionnelles 2009	TAXES	TAUX VOTES	PRODUIT CORRESPONDANT
1 493 000	D'habitation	11.41	170 351
941 400	Foncière (Bâti)	11.62	109 391
13 858	Foncière (Non bâti)	56.47	7 906
Total du produit fiscal 2010			287 648

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal accorde :

50 € à Annemasse Natation à l'occasion de l'organisation des « 24 heures d'Annemasse Natation non stop » des 4 et 5 juin prochain

4 250 € à la M.J.C. de Saint-Cergues

PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT FUTUR DU SECTEUR DE LA GARE ET ENVIRONS

La proposition de l'aménagement futur du secteur de la Gare et environs élaborée par les Architectes du Paysage présente l'intérêt stratégique d'un habitat dense dans ce secteur, l'existence de la voie départementale et l'environnement de la gare pour un développement urbain harmonieux avec une proximité des transports collectifs tout en gardant le caractère villageois de Machilly.

Plusieurs scénarios sont en cours, le choix déterminera le développement futur de la commune.

PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT PAYSAGER DES BERGES DU LAC

30 000 m³ de boues ont été mises en valorisation sur site et serviront à la mise en place de l'aménagement futur de l'environnement du lac. La fin des travaux est prévue pour la fin de cette année.



PROJET TABLE D'HOTES TOUR DE LANGIN

Un projet de création d'une table d'hôtes au-dessus de la Tour de Langin est en cours et se situera dans la ferme d'alpage du Seujet.

Genevois Haut Savoyard Initiative assure le suivi de ce projet et a communiqué une note de synthèse.

Le Conseil Municipal, invité à réfléchir sur cette question, s'interroge sur les modalités de fonctionnement, notamment à la période de chasse, pour la gestion d'une cohabitation afin qu'elle puisse se dérouler sans danger et afin que les chasseurs ne soient pas lésés dans leur territoire.

URBANISME – LITIGE REMBLAIS ROUTE DES VIGNES

Des dépôts de végétaux, de remblais de terre au-dessus d'un ruisseau classé « risque fort » dans la zone rouge du PPR (plan de prévention des risques) de la commune ont été mis en place sans autorisation par un riverain.

Malgré des interventions diverses auprès de celui-ci (entretien, lettre recommandée), aucune suite amiable n'a pu être apportée et la parcelle concernée continue d'être chargée.

Les prescriptions du règlement B du PPR instituent normalement une étude de stabilité et des techniques adéquates à l'égard de ce type de dépôts.

Compte-tenu de cette situation, un constat d'infraction sera dressé et soumis au Procureur de la République.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE

Cette indemnité est reconduite pour l'année 2010, le montant fixé est de 118.96 €.

PERSONNEL COMMUNAL - RECRUTEMENT

Deux nouveaux contrats de travail doivent être mis en place :

Services techniques : en renfort pour une période de 6 mois dans le cadre des contrats aidés

Services de la cantine scolaire : remplacement d'un congé de maternité à compter de fin juin 2010 probablement suivi d'un congé parental jusque fin août 2011



OFFRE D'EMPLOI**Agent technique**

Missions : Aide à l'agent titulaire – Arrosage des fleurs – Nettoyage des rues

Contrat à durée déterminée d'une durée de 6 mois – *Voir si éligibilité auprès du Pôle Emploi pour un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CUI)*

Date de début du contrat : 01 juin 2010-

Débutant accepté

Niveau CAP, BEP ou équivalent travaux paysagers ou travail matériaux

Permis B (véhicule léger) EXIGE

Permis C (poids lourds) souhaité

Salaire indicatif : Mensuel de 1100 €

OFFRE D'EMPLOI**Agent technique**

Missions : Employé(e) à l'entretien de la salle des fêtes et surveillance à la cantine :

- Nettoyage et rangement de la salle des fêtes et du chalet communal, remise des clefs lors de la location + état des lieux entrants-sortants
- Aide au service du repas des enfants du groupe scolaire
- Préparation des cérémonies

Contrat à durée déterminée d'une durée de 6 mois minimum – *Remplacement d'un congé de maternité, suivi certainement d'un congé parental* –

Temps non complet : 17 heures 30

Date de début du contrat : juin 2010-

Débutant accepté

Niveau CAP, BEP ou équivalent

Salaire indicatif : Mensuel de 1100 €

Envoyer par courrier ou par mail (mairie.machilly@wanadoo.fr) votre candidature à :

Monsieur le Maire

290, route des Voirons

74140 MACHILLY



PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 26 AVRIL 2010**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 31 MARS 2010**

7 Membres présents - 2 Membres absents

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET C.C.A.S. ANNEE 2009

Pour l'année 2009, il s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	1 046.83 €
Recettes :	2 500.00 €
Résultat de l'exercice :	1 453.17 €
Excédent reporté 2008	5 434.93 €
Résultat de clôture :	6 888.10 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION C.C.A.S.- ANNEE 2009

Le compte de gestion est certifié exact dans ses résultats et adopté par le Conseil d'Administration du C.C.A.S.

AFFECTATION DES RESULTATS 2009 - C.C.A.S.

Le compte administratif du C.C.A.S. fait apparaître un excédent de fonctionnement de 6 888.0 €. Ce résultat reste inscrit en section de fonctionnement, le C.C.A.S. ne réalisant pas d'investissement.

BUDGET PRIMITIF C.C.A.S.

Pour 2010, il s'équilibre en fonctionnement à un montant en dépenses et recettes de 6 888.10 €.

Vu l'excédent 2009, aucune subvention ne sera sollicitée auprès de la commune.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Des subventions ont été accordées :

- A.C.C.F. (Formation de chiens guides d'aveugles et chiens d'assistance aux personnes handicapées) 300 €
- Association PEGASE (Action auprès des personnes handicapées par des séances d'équitation adaptée) 300 €
- La Courte Echelle (Aide alimentaire) 400 € (régularisation de l'année 2009)
500 € (subvention 2010)



SECOURS EXCEPTIONNEL

Une prise en charge, à titre exceptionnel, est effectuée pour le règlement de repas dûs à la Cantine des Framboises pour un montant de 118 €.

QUESTIONS DIVERSES**Club des Framboisines :**

Une réflexion est engagée sur les possibilités de relancer son activité par l'adhésion de nouveaux membres.

Organisation d'une collecte alimentaire au profit de la Courte Echelle :

La Courte Echelle distribue des denrées alimentaires obtenues auprès de la Banque Alimentaire contre une participation financière à hauteur de 3 % du prix des repas délivrés.

Les bénéficiaires doivent verser 1 € par personne et respecter une interruption de 3 mois dans l'année pour l'attribution des repas.

Ce sont 4000 repas qui ont été distribués en 2009, dont 388 pour Machilly.

L'association a subi un préjudice important par des denrées dérobées dans leurs locaux, ce type de vol est particulièrement odieux car il dépouille des personnes en situation précaire !!!!

Les boulangers seront sollicités pour céder leurs invendus, l'association ne recevant jamais de pain.

D'autres bénévoles sont vivement invités à venir apporter leur renfort à l'équipe existante pour faire face aux nombreuses demandes et permettre un accueil dans les meilleures conditions possibles.

Le C.C.A.S. de Machilly apporte son aide par une subvention et organisera également une collecte en mairie le 5 juin prochain. Toutes les informations vous seront données en dernière page de ce bulletin.

Machilly au quotidien

CHIENS ERRANTS....

Il semble bien que le labrador de couleur beige et le petit chien noir frisé qui ont investi nuitamment le poulailler d'un habitant de la commune, au quartier Guyon, n'ont pas lu les articles sur les chiens errants parus dans le bulletin municipal de décembre 2009.

Le propriétaire du poulailler a juste eu le temps d'apercevoir les coupables avant d'intervenir.



Bilan : 4 poules tuées et ramassées le lendemain par l'employé communal dans diverses rues du village.

RAPPEL : Les chiens sont sous la responsabilité de leur propriétaire et la divagation est interdite.

Selon le Code des Marchés Publics (article 133) qui fait obligation aux communes de publier au cours du premier trimestre de chaque année la liste des marchés supérieurs à 20 000 € HT, voici ceux conclus en 2009 :

Type de marché	Adjudicataire	Montant HT (€)
<u>Travaux</u> <i>Aménagement extérieur des abords de la mairie</i>	CHAPUIS TP 74140	42 816.11
<u>Prestations intellectuelles</u> <i>Procédure de révision du POS en PLU</i>	LATITUDE 69120	28 525.00
<u>Travaux</u> <i>Déplacement tri sélectif, fermeture accès parking, création plateformes skate-park</i>	CHAPUIS TP 74140	81 873.52

PAROLE AU SOU DES ECOLES :

« Le Sou des Ecoles souhaite remercier tous les habitants de Machilly pour l'accueil qui leur a été réservé lors de la vente de brioches du 20 mars dernier.

Merci à ceux qui ont participé et ont ainsi permis d'offrir aux enfants de l'école de nombreuses activités. »

Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour le vide-grenier du 6 juin prochain. Renseignements page n° 22.





BIEN AVEC UN BUFFET BIO !

Ils étaient 43 enfants à déguster le buffet bio préparé par le fournisseur des repas, la Société LEZTROY.

Il faut dire que le bio n'est pas un effet de mode mais bien une conception durable de l'alimentation saine, fraîche et variée.

Les enfants redécouvrent la vraie saveur des aliments.

De plus, l'approvisionnement des produits se fait en direct avec une production locale d'origine biologique.

Tous les écoliers ont apprécié ce magnifique buffet dressé avec originalité et qui proposait :

Carottes râpées au sésame
torréfié

Graines germées multicolores

Betterave rouge mimosa

Petites fleurs de radis

Aiguillette de bœuf rôti en
carpaccio

Filet de poulet en chaud froid

Arlequin de légumes frais

Frites d'Abondance d'Arbusigny

Petite salade nouvelle de saison

En dessert

Moelleux au chocolat

Et tout cela arrosé au jus de
fruits bio de Haute Savoie et
accompagné de pain de
campagne bio.

***Il n'est rien resté, la preuve indéniable du succès de la formule
qui sera renouvelée pour le bonheur de tous.***



Commune de Machilly : révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) Lettre d'information n°2

L'élaboration du PLU avance...

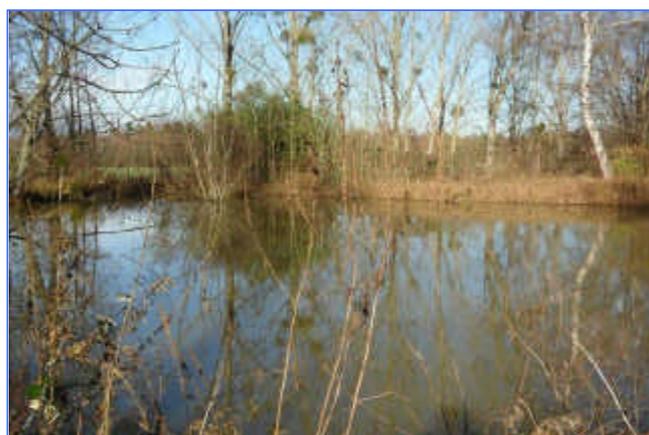
La première phase portant sur le diagnostic s'achève. Les thématiques abordées font apparaître les dynamiques et les enjeux de la commune.

Un paysage de qualité mais une standardisation qui s'amorce

L'étude montre un contraste important entre un paysage rural aux ambiances champêtres de grande qualité et un paysage marqué par des urbanisations diffuses qui commencent à impacter les perspectives visuelles sur les coteaux. La préservation du caractère patrimonial du bourg, représente aussi un enjeu à prendre en compte dans le futur PLU.

Une richesse écologique à protéger

La commune bénéficie d'une grande qualité environnementale. Les secteurs les plus importants sur le plan écologique sont essentiellement les coteaux des Voiron, les zones humides des Marais, les cours d'eau et leurs boisements rivulaires, ainsi que le secteur Ouest de la commune (Etoles, Grands Bois, Les Allières). De plus de nombreux corridors biologiques sont présents et permettent de relier le massif des Voiron (grand corridor Régional) au Foron (autre grand corridor régional). La préservation de ces milieux naturels remarquables et des corridors est essentielle pour le maintien de la biodiversité.



Zone humide dans le secteur des Etoles

L'agriculture : une activité économique bien implantée

Le diagnostic a permis de faire un état précis de l'activité agricole. Aujourd'hui 3 exploitations sont présentes sur la commune. Le territoire communal en particulier la plaine Nord Ouest est constitué de larges territoires agricoles de valeur agronomique. Le PLU devra tenir compte de cette activité et créer des conditions favorables au maintien de son potentiel de production pour les années à venir.

Un développement urbain à réorienter

La commune a connu un important développement résidentiel depuis les années 70/80 sous forme de lotissements et d'habitat diffus. Ce type de développement s'est réalisé avec de faibles densités (moins de 10 logts/ha) très consommatrices d'espace. Toutefois cette tendance s'infléchit ces dernières années avec la construction de petits collectifs. Dans le cadre du PLU il sera nécessaire de maîtriser la consommation foncière et de renforcer en l'organisant le développement du centre. L'arrivée du CEVA représente une opportunité à saisir pour conforter les fonctions du centre et relier la gare au centre traditionnel par un lien urbain (logements, commerces, espaces publics, cheminements piétons etc.).



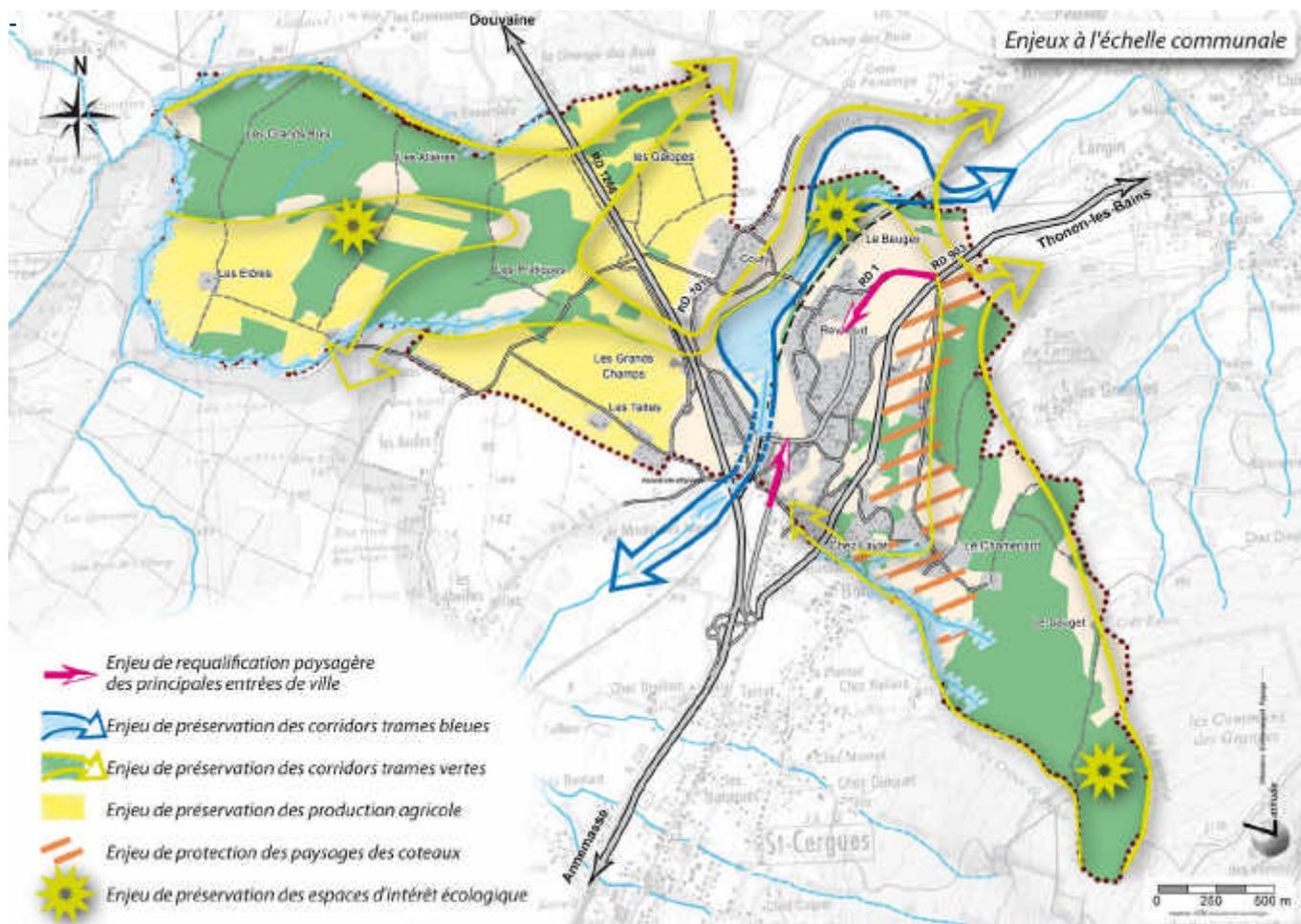


Les enjeux du futur PLU

Ils sont nombreux et concernent :

- **des enjeux de maîtrise de l'étalement urbain**, quelle forme urbaine et quelle localisation pour un développement urbain respectueux du territoire communal et adapté aux capacités d'investissement de la commune en matière d'équipements publics ?
- **des enjeux de renforcement de la mixité sociale** : la poursuite de la diversification de l'offre résidentielle pour permettre la continuité des parcours résidentiels sur la commune.
- **Des enjeux d'amélioration des déplacements** : quelle maîtrise des circulations automobiles et des stationnements dans le centre bourg et autour des pôles d'équipements ? Quel partage de l'espace entre les piétons, les cycles et les voitures, notamment dans la traversée du bourg ? Quels liens entre les quartiers périphériques plus particulièrement ceux des coteaux, et le centre bourg ?
- **Des enjeux écologiques et paysagers** : la préservation des milieux naturels de la commune et des paysages identitaires, notamment des grandes coulées vertes de la plaine et celles présentes sur les coteaux, ainsi que la préservation des zones humides.
- **Des enjeux agricoles** la préservation du potentiel de production agricole dans un contexte de forte pression urbaine.
- **Des enjeux de qualité du cadre de vie** avec un renforcement des fonctions de centralité du bourg, l'amélioration de la qualité des espaces publics, et le renforcement des parcours piétons.





REVISION DU P.L.U.

**Une nouvelle réunion publique
de présentation de la démarche aura lieu :**

le 12 mai 2010 à 20h30 salle d'animation rurale

Venez nombreux !



Mairie de Machilly
290 route des Voirons
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94
FAX : 04 50 94 62 90
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
Venez nous rendre visite :
www.machilly.fr



ENVIRONNEMENT



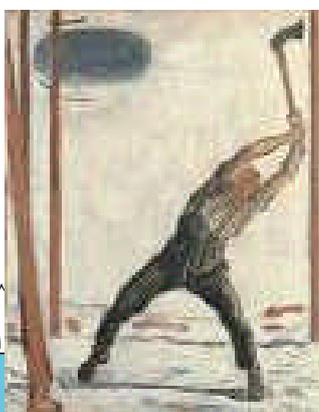
BRULAGES

Il arrive chaque année que certaines personnes, malgré les interdictions mais surtout les dérangements occasionnés à leurs voisins se trouvent les meilleures excuses pour brûler des déchets générateurs de fumées persistantes et nauséabondes. Nous nous permettons de leur rappeler que le brûlage est interdit et qu'ils sont amendables en cas de plainte.

Nous comptons sur leur bon sens pour éviter ces situations.

REMERCIEMENTS

Il n'est pas usuel de remercier dans ce bulletin des habitants du village pour leur implication communale. Une exception toutefois pour adresser nos vifs remerciements à deux personnes de Machilly assistées d'un habitant du Pays de Gex lesquelles ont consacré deux jours pleins pour aider notre employé communal à couper une longue haie qui, en empêchant de voir arriver les véhicules sur la RD 903 au carrefour avec la route des Acacias, rendait périlleuse la traversée de cette voie départementale.



Mairie de Machilly
290 route des Voiron
74140 Machilly

Tél. :
FAX : 04 50 94 62 90
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
Venez nous rendre visite :
www.machilly.fr

Avis de recherche !!!!

12 POUR 1

12 COMMUNES - 24 JEUNES - 1 RANDONNÉE

LE PROJET 12 POUR 1

Il est proposé à 24 jeunes résidents des différentes communes d'Annemasse Agglo de participer à une aventure collective : une randonnée itinérante de 5 jours dans le massif des Voirons.

POUR QUI :

L'équipe sera composée de jeunes entre 14 et 15 ans, en classe de troisième.

Pour réussir, ce projet nécessite que les jeunes soient motivés à l'idée de participer à cette aventure, prêts à marcher plusieurs heures par jour et à s'investir dans l'organisation du projet en amont et au quotidien : mise en place des bivouacs, préparation de la cuisine, participation à la conception du carnet de voyage, à la réalisation photo et vidéo....

DEROULEMENT :

5 jours de randonnée itinérante : de Bonne pour une traversée complète du massif des Voirons et retour depuis le col de Saxel avec la découverte de la faune et de la flore.

Et surtout et avant toute chose, passer un bon séjour dans la bonne humeur et une ambiance détendue.

POUR MACHILLY, DEUX JEUNES - 1 GARCON ET 1 FILLE – SONT RECHERCHES.

Si vous êtes intéressé(e) par ce projet, prenez contact avec la mairie rapidement. Une plaquette d'information vous sera remise ou consulter le site internet: www.smaje.fr



INFOS AGGLO...

Un "mini site internet", dédié au futur hôtel d'Agglomération de la communauté d'agglomération **Annemasse - Les Voirons** est en ligne.

Une vidéo de présentation du projet est visible en page d'accueil. Le cadre d'implantation, le calendrier du chantier, les choix architecturaux, la démarche HQE, les données financières, etc., retrouvez sur ce site toutes les informations concernant le projet et suivez au jour le jour l'évolution des constructions.

Pour accéder au site : <http://hotel-agglo.annemasse-agglo.fr/>

Tour d'horizon d'Annemasse-Les Voirons Tourisme

Depuis le 1^{er} avril 2010, l'association qui gérait l'Office de tourisme d'Annemasse Agglomération est devenue un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) appelé Annemasse-Les Voirons Tourisme. Au-delà de l'évolution juridique de la structure, qu'est-ce que cela change pour les habitants et pour les touristes venus découvrir le territoire?

Une nouvelle image

Souvent dévalorisée, Annemasse Agglo est pourtant un territoire révélant de multiples atouts comme par exemple son environnement, son dynamisme culturel et économique, sa proximité de Genève et de sites d'exception.

C'est toute cette richesse qu'Annemasse-les Voirons Tourisme va positiver et promouvoir auprès des habitants et des entreprises de l'agglomération et des environs, mais aussi auprès de publics spécifiques comme par exemple les professionnels venus en déplacement ou en séminaire.

Pour cela, plusieurs actions vont être mises en place, notamment la mise en marché de l'offre de loisirs, l'intensification de la dynamique événementielle, ainsi que des initiatives particulières au niveau de l'aménagement du territoire et des commerces de centre.

De nouvelles missions

Evidemment, les missions de base de l'Office de tourisme restent inchangées. L'accueil et l'information aux habitants et aux touristes se font toujours en face de la gare d'Annemasse. Un accueil qui sera effectif 24h/24h, d'ici la fin d'année, grâce à une borne multimédia placée en vitrine de l'office. La promotion touristique des 12 communes d'Annemasse Agglo et de ses partenaires est, quant à elle, dynamisée via différents supports dont un nouveau site internet. Aussi l'Office du tourisme se positionne comme la porte d'entrée incontournable de l'information sur les loisirs et sur l'ensemble des événements de l'agglo.



En coulisse, c'est un développement marketing qui va être impulsé. Des produits « clé en main » seront prochainement proposés. Des offres spécifiques seront notamment conçues à destination des familles, des enfants, des touristes venus pour affaire ou pour visiter Genève.

En somme, un tourisme sur mesure pour que le plus grand nombre puisse (re)découvrir le territoire d'Annemasse-les Voirons.

Contact : Annemasse-les Voirons Tourisme, tél. : + 33 (0)4 50 950 710 - www.annemasse-agglo-tourisme.com/



Mairie de Machilly
290 route des Voirons
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94
FAX : 04 50 94 62 90
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
Venez nous rendre visite :
www.machilly.fr

Ecole de Voile en Haute Savoie

L'école de Voile Itinérante 74, se déplace, près de chez vous, sur votre plan d'eau !

	Baptêmes gratuits pour les enfants le lundi dès 13h30	Cours	Stages du mardi au vendredi
Enfants	CALENDRIER 2010		
Adolescents	JUILLET		AOÛT
Adultes	Chamonix: du 05 au 09 juillet Seysssel: du 12 au 16 juillet Chatel: du 18 au 23 juillet Cruseilles: du 26 au 30 juillet	Samoens: du 02 au 06 août Le Grand Bornand: du 09 au 13 août Machilly: du 16 au 20 août La Balme de Sillingy: du 23 au 27 août	
RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION : 06 08 98 57 30 / www.edv74.com			

Machilly Pétanque a encore frappé et ce n'est pas fini...

Championnat triplètes, Cran Gevrier dimanche 18 avril :
 La triplète junior gagnante du département 74 est constituée de
 2 personnes de Machilly pétanque:
 Maes Lorenzo et Gauthier Gérard en association avec la pétanque
 du Risse : Guerdner Kenzo.
 Cette triplète représentera le département 74 au championnat
 de France qui se tiendra fin août à Baucaire.



Dimanche 11 avril à la Semine
 Machilly pétanque est champion tête à tête en junior
 avec Maes Lorenzo et en cadet avec Molinas Tony.
 Les 2 jeunes avec le président du comité
 départemental 74, monsieur Michel Blanc.



Mairie de Machilly
 290 route des Voirons
 74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94
 FAX : 04 50 94 62 90
 mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
 Venez nous rendre visite :
 www.machilly.fr



La Vie de la M.J.C.

Sorties

LES GRANDES MEDIEVALES D'ANDILLY

Enfants (5-12 ans) : 7 €

Adultes : 13 €

Visite du parc du Petit Pays, spectacle, combat et contes au temps des chevaliers
Samedi 22 mai 2010

PEINTURE SUR PORCELAINES

Samedi 5 Juin

De 9h00 à 12h00

Et de

14h00 à 17h00

Date limite d'inscription :

29 Mai à la MJC

Stages

STAGE DE SECOURISME

Mise à niveau

Jeudi 6 mai 19h45

Vendredi 7 mai 19h00

Avec les Sauveteurs Savoyards

Date limite d'inscription :

30 Avril à la MJC

Événements

CHAMPIONNAT DE JUDO

Samedi 5 Juin

Salle communale
de Saint-Cergues

FETE DES BENEVOLES DU PRINTEMPS 2010

Samedi 1^{er} mai 12h00

Buffet canadien
Boissons offertes

THÉÂTRE DANSE

Spectacles de fin de saison (enfants,
ados et la troupe des Arts Clan Destins)

Vendredi 11 et Samedi 12 juin

TUPLE

Bal country

Vendredi 4 juin

20h00

Salle de la cantine
Saint-Cergues

Associations

DONNEURS DE SANG

de Saint-Cergues

Collecte de sang

Jeudi 6 mai 2010

Pour tous renseignements
Contacter la MJC de saint-Cergues au
04.50.43.58.30



DIMANCHE 6 JUIN 2010

Vide-Grenier



MACHILLY

Organisé par le Sou des écoles



Renseignements et inscriptions auprès de :

Gaëlle : 06 63 00 93 94 et Virginie : 06 08 67 36 81



Mairie de Machilly
290 route des Voiron
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94
FAX : 04 50 94 62 90
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
Venez nous rendre visite :
www.machilly.fr

FLEURISSEMENT FLEURISSEMENT

LA DATE CHOISIE POUR CETTE MANIFESTATION EST LE :



Samedi 15 mai

Le rendez-vous est fixé devant le chalet à 8 heures 30

L'année dernière avait vu un fléchissement des bonnes volontés. Nous souhaitons ardemment que nous dépasserons la dizaine de personnes contrairement à 2009 où le manque de bras nous avait obligé à ne pas entreprendre le nettoyage des principales rues de la commune.

Comme les autres années, les volontaires apportent leurs petites pelles pour planter les centaines de fleurs et après l'effort, le réconfort sous forme d'un pique-nique au chalet vers 12 heures 30. Si nous sommes suffisamment nombreux, nous en profiterons pour ramasser les petits déchets « oubliés » par des personnes distraites.

Bien sûr, vous pouvez choisir votre « poste de travail » : mise en terre des fleurs ou mise en sac de déchets. Dans les deux cas, la matière de base vous sera fournie.

P.S. : Nous savons que la date choisie n'est pas des plus judicieuses, mais le premier samedi de mai est celui de la fête du travail (férié) et le second est celui de la fête de la victoire (férié aussi). Ensuite, il est tard pour les plantations.



Mairie de Machilly
290 route des Voiron
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94
FAX : 04 50 94 62 90
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
Venez nous rendre visite :
www.machilly.fr

COLLECTE ORGANISÉE

par le Centre Communal
d'Action Sociale de Machilly

Le samedi 5 juin 2010
de 8 heures 30 à 12 heures
en mairie

*Donnons un coup de pouce à la Courte Echelle
pour reconstituer un stock
de denrées alimentaires.*

Venez apporter
des produits non périssables :
sucre, huile, café, farine, pâtes, riz.

Merci d'avance

